

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2017

Présents : Mmes Hanosset M., Lavallard O., Berthe M, Leber N., et Bellier M.O.
Mrs Dovergne A., Senée F., Duponchelle E., et Mazurier T.

Absents : M. Damay D.

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2017

I. CREATION CANTINE

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de construction d'un complexe périscolaire avec un terrain de sport attenant pour un montant de travaux estimé à 434 661.07 € HT.

Correspondants aux devis présentés :

- Avenir Batiment Modulaire : 257 040 €
- Fondasol : 2 335 €
- Descamps Lombardo : 40 272.72 €
- Cabinet Letocart : 4 400 €
- MF Elec : 2 608 €
- Orange : 250 €
- Nantaise des Eaux : 10 000 €
- Artémia : 300 €
- Brunel : 10 958.28 €
- SARL Fr Grandes cuisines : 24 526.98 €
- CREAPI : 25 454.09 €
- Altrad : 45 896 €
- Ambroise Paysage : 10 620 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de porter le projet de construction d'un complexe périscolaire à Démuin au nom des 7 communes du Regroupement Pédagogique

Intercommunal (Aubercourt, Berteaucourt les Thennes, Démuin, Domart, Hangard, Ignaucourt, Thennes) .

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention Etat DETR : 152 131.38 € (35%)
- Part revenant au maitre d'ouvrage : 369 461.91 €
- Emprunt : 369 461.91 €

II. BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'adopter le Budget Primitif 2017 de la Commune.

Délib.N° 02 - 26042017 – 80237

III. QUESTIONS DIVERSES

- Organisation du week end bénévolat.
Vendredi après midi : T.Mazurier
Samedi matin : M.Hannosset, N.Leber, E.Duponchelle, M.Bellier, F.Senée et D.Damay

La séance est close à 22 h 00 et comporte 02 délibérations.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M.Hannosset

M.O. Bellier

F.Senée

T. Mazurier

E.Duponchelle

O.Lavallard

N.Leber

M.Berthe